

Études internationales

Études
internationales

LAPIDOTH, Ruth. *Autonomy, Flexible Solutions to Ethnic Conflicts*. Herndon, United States Institute of Peace Press, 1997, 288 p.

Georges Labrecque

Volume 30, numéro 4, 1999

Les relations internationales des régions en Europe

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704098ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704098ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Labrecque, G. (1999). Compte rendu de [LAPIDOTH, Ruth. *Autonomy, Flexible Solutions to Ethnic Conflicts*. Herndon, United States Institute of Peace Press, 1997, 288 p.] *Études internationales*, 30(4), 823–824.
<https://doi.org/10.7202/704098ar>

Les contributions retenues tentent de couvrir un champ de travail particulièrement ambitieux. Comment soutenir la paix, comment et au nom de quelles règles et philosophies intervenir ? Le traitement de ces thèmes suscite l'intérêt avec les deux premiers chapitres et deux éléments centraux : un esprit de synthèse et la mise en évidence de la complexité – voire de l'inédit des situations quant à l'état des sociétés civiles et de façon plus théorique, de l'articulation entre la société civile et la construction de la paix et de la démocratie.

Suivent ensuite des illustrations travaillées avec plus ou moins de rigueur ou de charpente théorique (le chapitre sur la Russie mérite un peu plus d'informations et de profondeur d'analyse). Le lecteur aura en revanche des éléments solides permettant de réfléchir sur les situations en Angola et au Rwanda, sur la transition démocratique en Afrique du Sud, sur les liens entre les forces de sécurité et le développement économique en Haïti et plus généralement sur les relations possibles entre les civils et les militaires dans les sociétés en transformation pour aller vers une démocratie stable et respectée. La question des réfugiés et le rôle croissant – et complexe des organisations non gouvernementales sont également étudiés ainsi que les nouvelles articulations entre les actions étatiques, celles émanant des sociétés civiles et les coopérations internationales visant à construire la paix durable.

Il ressort de cet ouvrage – infiniment utile dans le contexte européen actuel et dans le cadre de transitions/transformations non achevées et iné-

dites pour la plupart, une incitation à la recherche. Ce travail est aussi une invitation à ne pas tomber dans le piège des conseils standards issus de modèles dont le caractère transférable n'est pas immédiat. La complexité des situations suppose des schémas particuliers et adaptés pour atteindre l'objectif central de paix et de démocratie.

Éric BRUNAT

*Faculté de Droit et d'Économie
Domaine Universitaire de Jacob Bellecombette
Chambéry, France*

Autonomy, Flexible Solutions to Ethnic Conflicts.

LAPIDOTH, Ruth. Herndon, United States Institute of Peace Press, 1997, 288 p.

L'auteure, Ruth Lapidoth, était particulièrement bien préparée pour procéder à l'analyse de l'un des concepts les plus difficiles à expliciter en droit international et en relations internationales, celui d'autonomie politique. Membre de la Cour permanente d'arbitrage à La Haye, professeure de droit international à l'Université de Jérusalem, elle a participé activement aux négociations relatives à l'autonomie de la Palestine. Son ouvrage présente le fruit de recherches menées au United States Institute of Peace et déjà partiellement publiées dans certaines revues scientifiques.

Disons-le d'emblée – et le lecteur aura tôt fait de le constater en progressant dans le livre –, l'un des mérites de l'auteure est de dissiper avec une grande clarté l'hypothèse selon laquelle le droit à l'autodétermination des peuples implique nécessairement leur droit à la sécession. Elle distin-

gue, en d'autres termes, entre autodétermination interne et autodétermination externe, ce qui confère à l'ouvrage une actualité brûlante, ce qui ne sera pas sans évoquer chez le lecteur intéressé à la politique et au droit canadiens l'importante décision de la Cour suprême dans le Renvoi relatif à la sécession du Québec.

Pour établir cette distinction fondamentale, l'auteure consacre les parties I et II de l'ouvrage à des réflexions théoriques portant sur le rôle, la notion et l'essence du concept d'autonomie politique, celle-ci étant d'abord définie par rapport au fédéralisme, à la décentralisation et au statut d'État associé, et selon que cette autonomie est territoriale ou personnelle.

La partie III, la plus importante quantitativement, intitulée *Autonomy at Work*, offre plusieurs études de cas, brèves et limpides, diversifiées dans le temps et dans l'espace, depuis l'émergence des micro-États européens (Andorre, Liechtenstein, Monaco, San Marino) jusqu'aux autonomies établies et développées après la Deuxième Guerre mondiale (notamment le Tyrol du Sud, les îles Féroé, l'Érythrée, Porto Rico, le Groenland et la Palestine). L'éventail est si large que le lecteur canadien ne sera pas étonné de retrouver des considérations portant sur le Québec et le Nunavut!

De cette riche étude, dans laquelle la validité conceptuelle des parties I et II est testée par la partie III, Ruth Lapidot a tiré une longue et passionnante conclusion qui démontre que si chaque cas est nécessairement unique et différent, aucun système de co-existence politique ne saurait fonctionner longtemps à la satisfaction de tous

sans que les peuples impliqués ne soient animés d'intentions pacifiques. À cet égard, l'auteure suggère quinze «ingrédients de réussite» que nous résumerons comme suit: tout régime d'autonomie devrait être instauré avec le consentement de la population, de même qu'avec celui d'un État étranger avec lequel le groupe jouissant d'autonomie possède une affinité, ethnique ou autre; un partage des pouvoirs établi avec clarté; la consultation des autorités locales; un organisme de coopération entre le centre et la périphérie; des modes et des mécanismes de règlements des conflits; un transfert graduel des pouvoirs; la promotion des valeurs démocratiques assurée tant par le gouvernement central que par celui des régions autonomes; une similarité entre les niveaux de vie et les développements économiques des diverses entités; l'instauration d'un régime d'autonomie avant que ne se détériorent les relations; et, pardessus tout, une atmosphère de conciliation et de bonne volonté, seule susceptible de garantir un patient dialogue.

Autonomy, Flexible Solutions to Ethnic Conflicts constitue un plaidoyer modéré et très solidement documenté pour la paix à travers le monde. Parce que l'auteure a su épurer son ouvrage du jargon scientifique, le livre intéressera, outre les juristes et les politologues, toute personne soucieuse d'acquérir une connaissance factuelle et critique des conditions requises pour vivre en harmonie dans la diversité.

Georges LABRECQUE

Département de science politique et d'économie
Collège militaire royal du Canada
Kingston